

# LE CADRE D'ACTION DE DAKAR

## Objectifs pour les 15 années à venir

- Nous, participants au Forum mondial sur l'éducation, réunis à Dakar (Sénégal), en avril 2000, nous engageons à assurer pour tous les citoyens et toutes les sociétés la réalisation des buts et objectifs de l'éducation pour tous.
- Le Cadre de Dakar est l'expression de notre détermination collective à agir. Les gouvernements ont le devoir de veiller à ce que les buts et objectifs de l'éducation pour tous soient réalisés de façon durable. Il s'agit là d'une tâche qui, pour être menée à bien avec efficacité, requiert de larges partenariats dans les pays, soutenus par la coopération avec les institutions et organismes régionaux et internationaux.
- Nous réaffirmons le principe énoncé dans la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, 1990) selon lequel toute personne - enfant, adolescent ou adulte - doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux, au sens le plus large et le plus riche du terme, une formation où il s'agit d'apprendre à connaître, à faire, à vivre ensemble et à être. Une éducation qui s'attache à exploiter les talents et le potentiel de chaque personne et à développer la personnalité des apprenants, afin de leur permettre de mener une vie meilleure et de transformer la société dans laquelle ils vivent.
- Nous nous réjouissons des engagements pris par la communauté internationale en faveur de l'éducation de base tout au long des années 90, lors de diverses occasions : Sommet mondial pour les enfants (1990), Conférence sur l'environnement et le développement (1992), Conférence internationale sur la population et le développement (1994), Conférence mondiale sur les droits de l'homme (1993), Conférence mondiale sur les besoins éducatifs spéciaux : accès et qualité (1994), Sommet mondial pour le développement social (1995), Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995), Réunion à la mi-décennie du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous (1996), Conférence internationale sur l'éducation des adultes (1997) et Conférence internationale sur le travail des enfants (1997). Il s'agit maintenant de tenir ces engagements.
- Le Bilan mondial de l'éducation pour tous à l'an 2000 (EPT) montre que des progrès impor-



aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;  
 (ii) faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;  
 (iii) répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante ;  
 (iv) améliorer de 50 % les niveaux d'alphabetisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;

trophes naturelles et de situations d'instabilité et conduire les programmes d'éducation selon des méthodes qui soient de nature à promouvoir la paix, la compréhension mutuelle et la tolérance et à prévenir la violence et les conflits ;  
 (vi) mettre en oeuvre des stratégies intégrées pour l'égalité des sexes dans l'éducation, qui prennent en compte la nécessité d'une évolution des attitudes, des valeurs et des pratiques ;  
 (vii) mettre en oeuvre des stratégies des activités et des programmes d'éducation pour lutter contre la pandémie de VIH/sida ;  
 (viii) créer un environnement éducatif sain et sûr inclusif et équitablement doté en ressources, qui favorise l'excellence de l'apprentissage et conduit à des niveaux d'acquisition bien définis pour tous ;  
 (ix) améliorer la condition, la motivation et le professionnalisme des enseignants ;

**L**es travaux de trois jours du forum mondial sur l'éducation pour tous pris fin vendredi soir à Dakar avec l'adoption par les 1.500 participants, venus des cinq continents, d'un Cadre d'action en treize points.

Les participants aux assises ont affirmé leur détermination à agir collectivement pour combattre la non scolarisation, surtout dans le primaire où 113 millions d'enfants de la planète n'ont pas accès. Environ 880 millions d'adultes vivent également en marge de la société, parce qu'ils ne savent ni lire, ni écrire.

Pour relever ces nombreux défis, les participants ont dégagé les priorités suivantes :

- Un engagement renforcé en faveur d'une éducation primaire gratuite, obligatoire et de qualité ;
- Un engagement qu'aucun pays, présentant un plan d'éducation viable, ne sera rejeté en raison de ressources insuffisantes ;
- Un effort mondial basé sur des plans nationaux d'éducation ;
- La reconnaissance de la nécessité de donner la priorité à l'éducation des filles ;
- L'engagement d'entamer un véritable partenariat avec la société civile, c'est à dire les ong, les syndicats d'enseignants, les associations de parents, entre autres ;
- La promesse de mettre en oeuvre de manière urgente des programmes d'éducation pour combattre le VIH/SIDA.

**Bannir la discrimination sexuelle des systèmes éducatifs est un des thèmes forts du Cadre d'action qui souligne également la qualité de l'apprentissage et l'acquisition des valeurs humaines et de compétences ne répondent point aux aspirations et aux besoins des citoyens et des sociétés.**

Le Cadre d'action dénonce le fait que des jeunes et des adultes n'ont pas accès aux compétences et aux connaissances nécessaires pour trouver un emploi rémunéré et participer pleinement au développement de la société.

"La réalisation des buts de l'éducation pour

tous ne saurait être différée plus longtemps. Il est nécessaire de reprendre d'urgence aux besoins éducatifs fondamentaux de tous" lion dans le document.

Un des défis à relever, indique-t-on, reste également l'amélioration à au moins 50 % des niveaux d'alphabetisation des adultes, surtout des femmes et l'accès équitable de tous les adultes aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.

Les gouvernements, organisations, institutions, groupes et associations, ayant participé aux assises, ont pris l'engagement de susciter à plusieurs niveaux un puissant engagement politique en faveur de l'éducation pour tous.

Une forte volonté politique, soutenue par des moyens financiers, devenus rares dans plusieurs pays. Seules de nouvelles ressources financières, de préférence sous forme de prêts et d'aides à des conditions acceptables, par le biais des institutions de financement bilatéral et multilatéral, comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement mais aussi du secteur privé, peuvent apporter une solution.

La constellation de mesures urgentes concerne tous les pays sous-développés, mais surtout l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ou, dit-on, la situation est plus préoccupante. Ces deux régions sont prioritaires de l'aide internationale.

FORUM EDUCATION



de l'éducation de base ;  
 prévoir un suivi plus efficace et plus régulier des progrès réalisés dans la poursuite des buts et objectifs de l'EPT, sous forme notamment d'évaluations périodiques.

# L'éducation pour Tous

## Tenir nos engagements collectifs

tants ont été accomplis dans beaucoup de pays. Cependant, il est inacceptable, en l'an 2000, que plus de 113 millions d'enfants n'aient pas accès à l'enseignement primaire, que l'on dénombre encore 880 millions d'adultes analphabètes, que la discrimination sexuelle continue de sévir dans les systèmes éducatifs et que la qualité de l'apprentissage et l'acquisition de valeurs humaines et de compétences soient loin de répondre aux aspirations et aux besoins des individus et des sociétés. Des jeunes et des adultes n'ont pas accès aux compétences et aux connaissances nécessaires pour trouver un emploi rémunéré et participer pleinement à la vie de la société. A moins d'un progrès rapide de l'éducation pour tous, les objectifs nationaux et internationaux de réduction de la pauvreté ne seront pas atteints et les inégalités entre les pays et au sein des sociétés iront s'aggravant.

6. L'éducation est un droit fondamental de l'être humain. C'est une condition essentielle du développement durable ainsi que de la paix et de la stabilité à l'intérieur des pays et entre eux, et donc le moyen indispensable d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXIe siècle soumises à un processus de mondialisation rapide. La réalisation des buts de l'éducation pour tous ne saurait être différée plus longtemps. Il est possible et nécessaire de répondre d'urgence aux besoins éducatifs fondamentaux de tous.

7. En conséquence, nous nous engageons collectivement à assurer la réalisation des objectifs suivants :

(v) éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base efficace et de qualité ;  
 (vi) améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

8. Pour atteindre ces objectifs, nous, gouvernements, organisations, institutions, groupes et associations représentés au Forum mondial sur l'éducation, nous engageons à :

(i) susciter, aux niveaux national et international, un puissant engagement politique en faveur de l'éducation pour tous, définir des plans d'action nationaux et augmenter sensiblement l'investissement dans l'éducation de base ;  
 (ii) promouvoir des politiques d'éducation pour tous dans le cadre d'une action sectorielle durable et bien intégrée, clairement articulée avec les stratégies d'élimination de la pauvreté et de développement ;  
 (iii) faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans la formulation, la mise en oeuvre et le suivi de stratégies de développement de l'éducation ;  
 (iv) mettre en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatifs qui soient réactifs, participatifs et responsables ;  
 (v) répondre aux besoins des systèmes éducatifs subissant le contrecoup de conflits, de cata-

(x) mettre les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous ;  
 (xi) assurer un suivi systématique des progrès et des stratégies en matière d'éducation pour tous aux niveaux national, régional et international ;  
 (xii) renforcer les mécanismes existants pour faire progresser plus rapidement l'éducation pour tous.

9. S'appuyant sur les données accumulées dans le cadre des évaluations régionales et nationales de l'EPT, ainsi que sur les stratégies sectorielles nationales déjà en place, tous les Etats seront invités à définir des plans d'action nationaux ou à renforcer ceux qui existent déjà avant 2002 au plus tard. Ces plans, s'insérant dans le cadre d'un effort plus large de développement et de lutte contre la pauvreté, devront être élaborés selon des processus plus transparents, plus démocratiques avec l'implication des parties en cause, notamment des représentants du peuple, des responsables communautaires, des parents, des apprenants, des ONG et de la société civile. Ils s'attaqueront notamment aux problèmes liés au sous-financement chronique de l'éducation de base, en définissant des priorités budgétaires qui expriment la volonté d'atteindre les buts et objectifs de l'EPT dans les meilleurs délais et au plus tard en 2015. Ces plans définiront également des stratégies sans équivoque pour répondre aux problèmes spécifiques de ceux qui sont actuellement les laissés-pour-compte de l'éducation, en privilégiant clairement l'éducation des filles et l'égalité des sexes. Ils donneront une forme et une réalité

concrète aux objectifs et stratégies définis dans le présent document ainsi qu'aux engagements pris à l'occasion des conférences internationales qui se sont succédé depuis 1990. Les activités régionales d'appui aux stratégies nationales seront basées sur le renforcement des organisations, des réseaux et des initiatives aux niveaux régional et sous-régional.

10. Une volonté politique et une impulsion nationale plus affirmée sont nécessaires pour garantir la mise en oeuvre effective et réussie des plans nationaux dans chacun des pays concernés. Cependant la volonté politique n'est rien sans les moyens. La communauté internationale n'ignore pas que bien des pays sont actuellement dépourvus des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous dans des délais acceptables. Il faut donc mobiliser de nouvelles ressources financières, de préférence sous forme de prêts et d'aides à des conditions préférentielles, par le biais des institutions de financement bilatérales et multilatérales, comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement, mais aussi du secteur privé. Nous l'affirmons : aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources.

11. La communauté internationale honorerait cet engagement collectif en lançant avec effet immédiat une initiative mondiale visant à élaborer les stratégies et mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un soutien effectif aux efforts nationaux. La formulation de propositions concrètes, telle sera la première tâche des nouveaux mécanismes internationaux mis en place au lendemain du Forum de Dakar. Ces propositions seront présentées aux gouvernements à la session du millénaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2000. Les pistes à explorer dans le cadre de cette initiative sont les suivantes :

- renforcer le financement externe de l'éducation, notamment de l'éducation de base ;
- améliorer la prévisibilité des flux de l'aide extérieure ;
- assurer une coordination plus efficace des donateurs ;
- développer les approches sectorielles ;
- intensifier, élargir et diligenter l'allègement et/ou l'annulation de la dette pour lutter contre la pauvreté, avec des prises de position fermes en faveur

**Projet finalisé révisé du Forum sur l'Éducation pour Tous**  
 Dakar, Sénégal, 26-28 avril 2000



- sera défini par les responsables nationaux en consultation directe et systématique avec la société civile du pays
- canalisera le soutien coordonné de tous les partenaires du développement
- définira des réformes correspondant aux six objectifs de l'EPT
- établira un cadre financier pour le long terme
- sera axé sur l'action et s'inscrira dans un calendrier précis
- comprendra des indicateurs de résultats à mi-parcours
- réalisera

suivantes : coordonner l'ensemble des réseaux concernés ; définir les objectifs régionaux et sous-régionaux et suivre leur mise en oeuvre ; sensibiliser l'opinion ; favoriser le dialogue sur les politiques ; promouvoir les partenariats et la coopération technique ; partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés ; assurer le suivi des activités et en rendre compte ; enfin, promouvoir la mobilisation des ressources. Un soutien régional et international est prévu pour renforcer les forums régionaux et les capacités utiles en matière d'EPT, notamment en Afrique et en Asie du Sud.

L'UNESCO poursuivra le rôle qui lui a été confié de coordonner les partenaires de l'EPT et de maintenir la dynamique de leur coopération. Dans ce cadre, le Directeur général de l'UNESCO réunira tous les ans un groupe de haut niveau à la fois restreint et souple. Ce groupe contribuera à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers. Grâce aux informations du rapport de suivi de l'Institut de statistique de l'UNESCO et aux données fournies par les forums régionaux sur l'EPT, il permettra également à la communauté mondiale de rendre compte des engagements de Dakar. Il sera composé de décideurs représentant au plus haut niveau les gouvernements et la société civile des pays développés et en développement ainsi que les organismes de développement.

L'UNESCO, renforcée et réformée, fera office de secrétariat. Ce secrétariat collaborera étroitement avec les autres organisations et pourra accueillir du personnel détaché par elles.

L'UNESCO formulera des plans opérationnels pour appliquer ces décisions en s'inspirant des recommandations adoptées lors de la réunion finale du Comité directeur au lendemain du Forum mondial sur l'éducation de Dakar et, par la suite, de consultations vastes et représentatives.

La réalisation des objectifs de l'éducation pour tous nécessitera un effort financier supplémentaire des pays ainsi que des donateurs bilatéraux et multilatéraux de l'ordre de huit milliards de dollars par an. Il est donc indispensable que de nouveaux engagements fermes soient pris au niveau financier tant par les gouvernements nationaux que par les donateurs multilatéraux, y compris la Banque mondiale, ainsi que par les banques régionales de développement, la société civile et les fondations.

## RAPPORT DU GROUPE SUR LES PERSPECTIVES D'AVENIR

**T**ous les pays devront établir des plans nationaux d'ensemble pour l'éducation pour tous (Ept) avant 2002. Chaque plan, selon le rapport du groupe sur les perspectives d'avenir, sera défini par les responsables nationaux, en consultation directe et systématique avec la société civile du pays.

La réalisation des objectifs visés exigeant un effort supplémentaire des donateurs bilatéraux et multilatéraux de l'ordre de huit milliards de dollars par an, il faut "de nouveaux engagements fermes au plan financier de la part tant des gouvernements que de des autres donateurs, y compris la banque mondiale, la société civile et les fondations".

Le plan national devra "canaliser le soutien coordonné de tous les partenaires du développement, définir des réformes correspondant aux six objectifs de l'Ept et établir un cadre financier pour le long terme", insiste le rapport. Il ajoute que le plan qui sera également "axé sur l'action", s'inscrira "dans un calendrier précis et comprendra des indicateurs de résultats à mi-parcours".

Le groupe sur les perspectives a aussi précisé que le plan national devrait "réaliser une synergie de tous les efforts de développement humain en étant intégré dans le cadre et le processus de planification nationale du développement".

Le rapport relève, par ailleurs, que "partout où ces processus sont engagés dans le cadre d'un plan crédible, les partenaires de la communauté internationale s'engagent à oeuvrer de manière conséquente, coordonnée et cohérente". Et que "chaque partenaire apportera sa contribution en fonction de ses avantages comparés à l'appui des plans nationaux d'Ept pour combler les ressources".

Aux plans régional et sous-régional, "un réseau d'encadrement appelé à devenir le forum régional sur l'Ept ayant un mandat explicite est envisagé".

Pour ce qui la concerne, "l'Unesco poursuivra son rôle de coordonnateur des partenaires de l'Ept et maintiendra la dynamique de coopération et fera aussi office de secrétariat".

Notons que le centre d'activité de l'éducation pour tous (Ept) se situe au niveau national. Et que l'organisation ou l'établissement des forums nationaux transparents et démocratiques seront pour appuyer la réalisation des objectifs. Tous les ministères concernés et les organisations de la société civile seront systématiquement représentés dans ces forums qui devront être transparents et démocratiques. Les pays établiront des plans nationaux d'ensemble pour l'EPT d'ici 2002 au plus tard. Les pays confrontés à des problèmes particuliers, et notamment à des crises complexes ou à des catastrophes naturelles, bénéficieront d'un soutien technique spécial de la part de la communauté internationale. Chaque plan national d'EPT

14 - Renforcer les mécanismes existants pour faire progresser plus rapidement l'éducation pour tous

La mise en oeuvre des objectifs et stratégies susmentionnés nécessitera une dynamisation immédiate des mécanismes nationaux, régionaux et internationaux. Dans un souci d'efficacité maximale, ces mécanismes seront participatifs et, dans la mesure du possible, s'appuieront sur ce qui existe déjà. Ils incluront des représentants de toutes les parties prenantes et tous les partenaires et fonctionneront de façon transparente et responsable. Ils apporteront une réponse globale, dans l'esprit et la lettre, à la Déclaration de Jomtien et au Cadre d'action de Dakar. Ils assumeront, à des degrés divers, des fonctions notamment de sensibilisation, de mobilisation de ressources, de suivi et de création et de partage des connaissances concernant l'EPT.

Le centre de l'activité de l'EPT se situe au niveau national. Des forums nationaux sur l'EPT seront renforcés ou établis pour appuyer la réalisation des objectifs. Tous les ministères concernés et les organisations de la société civile seront systématiquement représentés dans ces forums qui devront être transparents et démocratiques. Les pays établiront des plans nationaux d'ensemble pour l'EPT d'ici 2002 au plus tard. Les pays confrontés à des problèmes particuliers, et notamment à des crises complexes ou à des catastrophes naturelles, bénéficieront d'un soutien technique spécial de la part de la communauté internationale. Chaque plan national d'EPT



FORUM EDUCATION

## Les ONG dénoncent et se démarquent

Les organisations non gouvernementales (ong) dont une soixantaine ont participé à une concertation internationale à Dakar avant l'ouverture du forum de trois jours sur l'éducation pour tous (EPT) qui a pris fin vendredi soir ont dénoncé les conclusions des assises.

"Le Cadre d'Action ne répond pas à nos attentes. Il est incomplet : les engagements ne sont pas liés à un calendrier. Il est faible concernant son financement. Nous espérons voir un engagement à reconnaître que 6% du produit national brut des Etats devaient être consacrés à l'éducation-seul préconisé par la Commission Delors - et 8 % des budgets d'aide au développement consacrés à l'éducation fondamentale".

Selon les ong, dont la déclaration a été lue publiquement avant la clôture, le cadre d'action est faible parce qu'il ne contient pas de mécanismes de transparence et de responsabilité. "Nous le regrettons profondément".

Le texte relatif à l'initiative globale est "vague et peu détaillé".

Les ong affirment être étonnées par le contraste entre les obligations que doivent remplir les gouvernements des pays du Sud et l'absence d'engagements comparables de la part des pays du Nord et des institutions multilatérales.

Toutefois, le texte de la déclaration adresse des remerciements aux gouvernements et institutions multilatérales pour "votre volonté de vous engager à nos côtés, dans cette tâche importante".